

L'ONP misera 490 millions de DH en 2017



L'ONP affirme être en phase de finalisation de plusieurs projets notamment les halles de nouvelle génération.

L'Office national des pêches prévoit d'investir 490 millions de dirhams l'année prochaine. Cette enveloppe ira principalement à la poursuite des projets déjà engagés et au lancement de nouvelles opérations de développement des infrastructures de la pêche maritime. L'Office assurera en outre la coordination de l'exécution de plusieurs projets en Afrique.

L'Office national des pêches (ONP) engagera un investissement de 490 millions de dirhams en 2017. Ce montant ira à la poursuite de la réalisation des projets déjà engagés ainsi qu'au lancement de nouvelles opérations qui concernent le développement des infrastructures de la pêche maritime et le renforcement du réseau commercial de l'Office.

Par ailleurs et dans le cadre des conventions de coopération entre le Royaume et les gouvernements des pays africains à savoir le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry, le département de la Pêche maritime a mis en place un programme d'investissement dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail et de vie des marins pêcheurs artisans dans ces pays. Ce programme prévoit la réalisation de cinq points de débarquement aménagés au niveau des localités de Grand Lahou et Locodjro (Côte d'Ivoire), à Dakar (Sénégal), à Bonfi et Teminitaye (Guinée Conakry). «Dans ce contexte, l'ONP a été désigné pour assurer la coordination

de l'exécution de ces projets, la réalisation des études techniques ainsi que le suivi de l'exécution des travaux», précise l'institution dans le rapport sur les entreprises et établissements publics (EEP) accompagnant le projet du Budget 2017. L'Office ne livre toutefois pas de détails par rapport à l'investissement à mobiliser à travers ce programme. L'établissement affirme être en phase de finalisation de plusieurs projets notamment les halles de nouvelle génération. Il s'agit notamment des superstructures du nouveau port de pêche de Tanger (halle, bâtiments administratifs, équipements et locaux destinés aux professionnels de la pêche) dont le coût s'élève à 180 millions de DH et auquel l'ONP contribue à hauteur de 90 millions.

À cela s'ajoutent les nouvelles halles de Dakhla (35 millions de DH), de Tan Tan (30 millions) et Larache (22 millions) qui ont été mises en exploitation au même titre que les halles de Mohammedia, Safi, Boujdour, Agadir et Laâyoune. L'ONP indique, également, avoir procédé à la construction des Comptoirs d'agrèage du poisson industriel (CAPI) de Laâyoune et Dakhla pour 3,6 millions de DH et lancé les travaux de construction des magasins de Boujdour pour 23,5 millions. L'Office assurera également le pilotage et le suivi de la réalisation des superstructures du nouveau port de Casablanca (130 millions de DH) en partenariat avec l'Agence nationale des ports. ■

Saïd Naoumi